



## CENTENAIRE DU TRAIN JAUNE .....

### Randonnez avec le Train Jaune

**LES 25 ET 26 SEPTEMBRE 2010**

Places « Train Jaune » à tarif spécial

Départ de Villefranche-de-Conflent à destination de Mont-Louis/La Cabanasse ....

Retour de Fontpédrouse à Villefranche-de-Conflent aux horaires suivants :

- Le 25/09/2010 : 09h 05 Villefranche – retour 16 h. Fontpédrouse
- Le 25/09/2010 : 10h 05 Villefranche – retour 17 h. Fontpédrouse
- Le 26/09/2010 : 09h 05 Villefranche – retour 16 h. Fontpédrouse
- Le 26/09/2010 : 10h05 Villefranche – retour 17 h. Fontpédrouse

**Tarif négocié : 6 € aller/retour**

[Achat des billets avant le 04 septembre 2010](#), règlement par chèque au Comité Départemental

Places limitées par départ... billets à retirer au départ, stand du Comité, gare de Villefranche.

**Randonnée** La Cabanasse/Fontpédrouse : balisage blanc/rouge GR®10 puis jaune, descriptif détaillé dans le topo-guide® « Les Pyrénées Orientales à pied » 10,5 km- 3h environ

Carte IGN 1 / 25000 : 2249ET ou 2250ET

#### **Règlement de la manifestation :**

Cette journée est organisée par le Comité départemental de la Randonnée Pédestre des Pyrénées Orientales et est ouverte à tous (équipements randonneur indispensables).

Tout randonneur devra se conformer aux règles du code rural, du code de la route, respecter les propriétés privées et la nature pendant le déroulement de la randonnée.

Numéro à appeler en cas d'urgence : 112

#### **Assurances :**

Le Comité Départemental a souscrit une assurance Responsabilité Civile et Accidents Corporels auprès de la Fédération Française de Randonnée Pédestre pour chaque participant inscrit.



**Comité Départemental de la Randonnée Pédestre des Pyrénées-Orientales**

Maison Départementale des Sports, rue René Duguay-Trouin - 66 000 PERPIGNAN

Tél: 04 68 61 48 85 - Fax: 04 68 51 33 82 - [cdrp66@wanadoo.fr](mailto:cdrp66@wanadoo.fr) - [www.cdrp66.org](http://www.cdrp66.org)

**Fédération Française de la Randonnée Pédestre** [www.ffrandonnee.fr](http://www.ffrandonnee.fr)

Association reconnue d'utilité publique. Agréée par le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative et le Ministère de l'Écologie et du Développement durable.

Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre.